

Compte rendu de la réunion de la commission de suivi de site (CSS)

du 20 septembre 2013

Communes :

Monsieur Bernard PEZET, Maire de Sinceny
Monsieur Jean-Pierre LIEFHOOGE, adjoint au Maire de Chauny
Monsieur BRASSART, adjoint au maire de Chauny
Monsieur Patrice BERTRAND, Mairie de Chauny

Conseil Général de l'Aisne

Monsieur Jean-Luc LANOUILH, Conseiller général

Préfecture :

Monsieur Jackie LEROUX-HEURTAUX, Secrétaire Général de la Préfecture de l'Aisne
Monsieur Arnaud LEMAIRE, SIDPC

DREAL Picardie :

Monsieur Christophe EMIEL, DREAL Picardie
Madame Régine DEMOL, DREAL Picardie

DDT de l' AISNE :

Monsieur Hervé VASSEUR, DDT de l'Aisne
Monsieur Olivier DOBIGNY, DDT de l'Aisne

CETE Nord Picardie

Monsieur Arnaud GANAYE

SDIS

Monsieur le Lieutenant Etienne ROY
Monsieur le Commandant Sylvain TILLANT

Entreprises :

Monsieur Gilbert MAURETTE, ARKEMA
Monsieur Olivier CHARRIN, Rohm and Haas (se substituant à Loic CHESSE comme membre CSS)
Monsieur Daniel CAYET, Rohm and Haas
Monsieur Renald DUFETEL, DEM

Excusés :

Monsieur GERBELOT, directeur ARKEMA

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

- Bilans annuels des entreprises
- Bilan de l'inspection
- Questions/points divers

M LEROUX-HEURTAUX rappelle l'ordre du jour et donne la parole aux exploitants des deux sites industriels

Bilans annuels des entreprises

M Cayet présente le bilan annuel pour la société Rohm and Haas. L'incident, occasionné le 20 juillet 2013 par un défaut dans la gestion des déchets, est détaillé et les mesures désormais prises pour éviter son renouvellement sont exposées à la CSS.

M Morette présente le bilan annuel pour la société Arkema. Il est précisé que le personnel de l'usine s'attachera à répondre à l'ensemble des obligations réglementaires.

Bilan de l'inspection

Madame Demol présente l'action de l'inspection des installations classées en 2013.

Pour le site de la société Arkema, 4 inspections ont eu lieu, 1 est prévue en novembre.

- * le 30/1/2013 (tours aéroréfrigérantes) ;
- * le 5/6/2013 (inspection approfondie risques accidentels) ;
- * le 14/6/2013 (canalisation d'orthoxyène) ;
- * le 3/7/2013 (plan de modernisation des installations).

Inspection programmée en novembre (risques chroniques).

Il faut ajouter à ces inspections la participation à l'exercice PPI du 15/5/2013

Il faut également noter

- le travail avec l'exploitant sur le projet de reconversion de l'atelier DEHP pour produire du DPHP ;
- l'examen de l'étude de dangers (permettant de valider les aléas d'ARKEMA) ;
- l'analyse en cours du plan de surveillance et de maintenance (PSM) de la canalisation d'orthoxyène transmis le 13/9/2013.

Pour le site de la société Rohm and Haas, 4 inspections ont eu lieu, 1 est prévue en octobre.

- * 30/1/2013 (tours aéroréfrigérantes) ;
- * le 21/5/2013 (risques accidentels) ;
- * le 24/7/2013 (suite à incident du 20/7) ;
- * le 10/9/2013 (plan de modernisation des installations industrielles).

Inspection programmée en octobre (risques chroniques).

Il faut également noter

- le travail avec l'exploitant sur le dossier de régularisation (réponse aux avis des services, compléments suite à des évolutions réglementaires, échanges sur le projet d'arrêté réglementant les activités du site) ;
- l'étude en août 2013 des compléments de l'étude de dangers (analyse du courrier transmis fin juillet, vérification des noeuds papillons et des critères d'exclusion pour certains phénomènes dangereux) qui a permis de travailler sur la cartographie des aléas de Rohm and Haas.

L'exploitant a proposé 3 nouvelles mesures de maîtrise des risques (MMR), en plus de celles déjà proposées en août. Au regard des critères ministériels cela permet l'exclusion de 6 nouveaux phénomènes dangereux qui viennent s'ajouter aux phénomènes déjà.

- Le rayon des zones d'effets passe ainsi à 1150 m (1550 m avant).

- Le rayon des zones d'effets létaux à 500 m (770 m avant).

Questions/points divers

Pas de questions relatives aux présentations

Monsieur LEROUX-HEURTAUX remercie les exploitants et la DREAL pour la précision des informations et la qualité des échanges.

Le Secrétaire Général



Jackie LEROUX-HEURTAUX